

LA VOIX DE L'ANR

le magazine de tous les retraités, reconnue d'intérêt général

N° 517

JUILLET 2026

DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.ansiege.fr

À la une :

- **À l'aube du centenaire, plus unis que jamais**
- **Actifs et retraités : un destin commun**
- **Le bénévolat : une richesse humaine au cœur de l'ANR**
- **ANR Sarthe : la force du collectif**





L'A.N.R. défend depuis 100 ans les retraités



Président-Fondateur, dans le premier numéro qui paraît le 1^{er} décembre 1927.

Né à Olonzac, dans l'Hérault, le 20 février 1864, dans une famille d'agriculteurs, il a fait toute sa carrière dans les PTT où il termine avec le grade de chef de brigade des ambulants. Avec quinze collègues de ce service, il crée, le 8 janvier 1927, l'Association Générale des Retraités des PTT (AGR) avec comme but la défense des intérêts des retraités.

<https://www.anrsiege.fr/>

Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général
défend depuis 100
ans les retraités

1927-2027
100 ans
de l'ANR

Livret philatélique recto-verso

Pour préparer et coordonner les événements qui entoureront la célébration des 100 ans de la création de l'Association Nationale de Retraités, un comité d'organisation a été créé.

Plusieurs thèmes sont d'ores et déjà travaillés par le comité d'organisation, et ce dernier a décidé de la création d'un timbre «centenaire de l'ANR», d'usage courant (timbre vert, à validité permanente) pour célébrer cet événement majeur pour l'ANR.

Ce timbre sera diffusé sous diverses formes, à savoir :

- Livret philatélique avec quatre timbres.
- Document philatélique,
- Timbres en planche de 20 et 30 unités.

Comme évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, ce timbre est vendu, sous ses différentes formes, par les groupes départementaux, aux adhérents en souvenir de cet événement mémorable.

Si vous désirez vous porter acquéreur de ce souvenir, vous devez en faire la demande auprès de votre groupe départemental.



Document philatélique

«Constituée librement, d'une indépendance absolue, dégagée de tout esprit de lucre et d'esprit politique, sans attaches d'aucune sorte, qui risquent d'entraver son essor, notre Association entend rester maîtresse d'elle-même. Ennemie des intrigues et des questions de boutique; écartée du sort fait aux vieux retraités, elle poursuivra sans relâche les revendications auxquelles nos camarades ont absolument droit : c'est ainsi que s'exprime dans « Le Retraité des P.T.T. » Firmin VIDAL, Président-Fondateur, dans le premier numéro qui paraît le 1^{er} décembre 1927.

Né à Olonzac (Hérault) en 1864, Firmin Vidal a effectué toute sa carrière aux PTT, terminant chef de brigade des ambulants. Le 8 janvier 1927, avec quinze collègues, il fonde l'AGR pour défendre les intérêts des retraités.

Il a vécu des évolutions majeures des PTT : la création des Chèques Postaux en 1917, anéantissement de La Banque Postale, et l'établissement du Budget Annexe des PTT en 1923, isolant les finances des PTT de celles de l'État. Les agents des PTT étaient alors des fonctionnaires rattachés au ministère des Finances.

Malade, Firmin Vidal quitte la présidence de l'AGR le 15 septembre 1933. Son successeur, Jean Philippard, suspend les activités le 11 septembre 1939. À partir de 1947, Jean Lavaud mène la reconstruction. En 1963, l'Amicale-Vie de l'AGR des PTT est constituée en mutuelle.

L'AGR a connu plusieurs transformations : en 1976, elle devient Association Nationale de Retraités (ANR PTT), puis en 1998 La Poste et France Télécom remplace PTT. En 2017, l'ANR ouvre son adhésion à tous les retraités. En 2020, l'Association Nationale de Retraités est reconnue d'intérêt général.

Chaque année, l'ANR actualise et vote sa motion de défense des retraités, fidèle à sa mission fondatrice. Elle est membre active du Pôle des retraités de la Fonction Publique et de la Confédération Française des Retraités.

13, rue des Immeubles Industriels 75011 ☎ +33 1 43 79 37 18



<https://www.anrsiege.fr/>

FAISONS ENSEMBLE DE CETTE CÉLÉBRATION UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Le Comité d'organisation du centenaire.

Ce timbre est disponible directement auprès de votre groupe départemental.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à Paris, les 26 et 27 mai 2026

Avec ponctualité, notre association a tenu son assemblée générale, cette année à Paris, les 26 et 27 mai 2026. Vous recevez le compte-rendu avec ce numéro de *La Voix de l'ANR*. Auparavant, se sont réunies les assemblées départementales de chacun de nos groupes.

“
*Unis et solidaires,
nous, retraités,
nous devons
réussir à nous
faire respecter
et entendre.*”

L'ANR a été créée en 1927 et nous célébrons ses cent ans l'an prochain. Ses principes fondateurs sont simples : défendre les intérêts moraux et financiers des retraités et développer entre eux la solidarité.

Nos assemblées départementales sont l'expression de cette solidarité. On se retrouve au cours d'une réunion, souvent en nombre, pour faire le bilan de l'année écoulée : à côté des randonnées, des voyages, des loisirs, pratiqués par beaucoup, on présente les actions réalisées envers les plus anciens, les isolés, les malades, les familles des décédés, à qui on a rendu hommage au début de l'assemblée. Un esprit de famille règne au cours de la réunion : on se retrouve, on échange des nouvelles. Puis on partage un bon repas et, souvent, on termine par quelques pas de danse.

C'est par l'expression de cette solidarité qu'on peut entraîner des retraités, anciens collègues, amis, voisins, inconnus, à venir nous rejoindre à l'ANR. Il faut réussir à communiquer et à faire connaître notre esprit de solidarité, que nous faisons prospérer grâce à notre dynamisme.

FRANÇOIS-XAVIER LEHMANN

Président national de l'ANR

Les travaux de notre assemblée générale, qui réunit l'immense majorité des présidents de groupe, les délégués régionaux et les administrateurs, nous ont permis d'actualiser notre motion, dont chaque mot a été pesé. Elle a été votée à l'unanimité. Il s'agit de défendre les intérêts des retraités. En effet, nos adversaires sont nombreux et s'expriment bruyamment dans les médias. Les difficultés que notre pays rencontre trouvent, selon eux, leurs sources essentielles dans les retraités : poids mort de l'économie, coûtant trop cher, beaucoup trop aisés, épargnant trop, inutiles dans la vie sociale, toujours malades, trop exigeants... Sans doute ignorent-ils qu'ils seront un jour retraités.

Seul, chacun de nous ne fait pas le poids. Unis et solidaires, sur la base de textes clairs et objectifs que nous diffusons à tous les responsables politiques et sociaux et dans les médias, nous devons réussir à nous faire respecter et à être entendus.

L'horizon apparaît actuellement menaçant : incertitudes politiques, économiques, sociales dans notre pays, paix très fragile dans le monde et en Europe. Nous, retraités, nous devons être encore plus solidaires, plus unis et plus nombreux, fidèles aux missions de l'ANR, pour faire front à ces perspectives inquiétantes.

Sur le site "www.anrsiege.fr" vous êtes informés de l'actualité et de vos droits.

De plus, en tant qu'adhérent vous avez accès à un espace réservé.

Pour y accéder, en bas à droite, cliquer sur "[site des adhérents](#)", indiquer l'identifiant : *adherent* (sans accent).

Pour obtenir le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

ABONNEMENTS

Juillet 2026 • 98^e année

Prix de l'abonnement annuel : 22 €

(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR

(Association nationale de retraités)

RÉDACTION

Directeur de la publication :

François-Xavier LEHMANN

Responsable d'édition :

Hervé DARRICARRÈRE

Comité de rédaction :

François-Xavier LEHMANN

Rémi SERVOT

Hervé DARRICARRÈRE

Jean CORDOBA

Christiane MOREAU

Jocelyne SÉNÉCHAL

Marie-Claude VATTEMENT

Félix VÉZIER

Responsable Communication :

Rémi SERVOT

ADMINISTRATION

Dépôt légal 3^e trimestre 2026

Commission paritaire

n° 0929 G 81872

ISSN 1636-6530

Tirage : 35 000 exemplaires

ANR Siège national

13, rue des Immeubles Industriels

75011 Paris

Tél. : 01 43 79 37 18

Site internet : <https://www.anrsiege.fr>

Courriel : anrsiege@orange.fr

Amicale Vie : 01 43 79 21 28

FABRICATION

Éditeur : ANR Siège national

13, rue des Immeubles Industriels

75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM

Courriel : f.cabioch@armicom.fr



**En cas
de changement
de situation,
merci de contacter
le siège de l'ANR au :
01 43 79 37 18**



06 Défense

13 Action sociale
et solidarité

15 À savoir

22 Vie des groupes

24 Culture

25 Assemblée générale

37 Jeux

40 Santé - Bien vivre

41 Amicale Vie

44 Entreprises

48 Vivre-infos

50 Solutions jeux

Encart deuils

Ont participé à ce numéro : Daniel BERTRAND, Jean-Pierre VACHE, le comité d'organisation du centenaire, les membres de la commission Défense, les membres de la commission Solidarité, Jocelyne PERSONNE, Michèle LE GOFF, Denise DEBOUT, Pierre PLUCHON, Marie-Claude VATTEMENT, Félix VÉZIER, François-Xavier LEHMANN, Rémi SERVOT, Hervé DARRICARRÈRE.

INTERVIEW



JULES TUCOULAT,

un des derniers libérateurs de la France, fête ses 100 ans avec l'ANR 10



Entraîné en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, il s'embarque pour l'Angleterre. De là, il débarque à Saint-Martin-de-Varreville (secteur Utah Beach) en Normandie. Sa campagne de France lui fait participer à la libération d'Argentan, de Paris en août 1944 et de Strasbourg les 22 et 23 novembre suivants, avant de prendre le Berghof (la tanière d'Hitler en Bavière), le 5 mai 1945.

Il est distingué au combat, cité à l'ordre de la brigade, puis du régiment. Il est décoré de la Croix de guerre (2 étoiles) et de la Légion d'honneur en 1988.

La 2^e DB est dissoute le 30 mai 1946. Jules retourne quelques mois chez ses parents au Maroc, où il réintègre la Poste. Mais, il revient en France pour épouser Pierrette, qu'il a connue à la libération de Paris, le 8 novembre 1947.

Il sera facteur à Provins, puis à Nogent-sur-Seine, d'où était originaire son épouse. Ils auront 5 enfants (3 garçons et 2 filles). Il prend sa retraite comme facteur-chef, en 1988, à 62 ans. Sa femme décède en 2002. Jules vit désormais avec sa compagne, Odette, également veuve.

Patrick Raudin a remis à Jules Tucoulat, adhérent de l'ANR depuis 39 ans, un magnum de champagne. Après avoir trinqué à son centenaire, celui-ci a confié qu'il était partant pour fêter encore de nombreux anniversaires.

Marie-Ange Lombard

Qui avait accompagné François-Xavier Lehmann, président national de l'ANR, pour une interview de Jules Tucoulat, le 2 février 2026.

Patrick Raudin, président de l'ANR de l'Aube, accompagné de son épouse et de Marie-Ange Lombard, déléguée régionale, ont été reçus au domicile de Jules Tucoulat pour fêter ses 100 ans à Pont-sur Seine, le 27 février 2026.

Né le 14 février 1926 à Port-Lyautey, aujourd'hui Kénitra (Maroc), de parents originaires de Pau et d'Oran, Jules commence à travailler à 16 ans comme auxiliaire à la Poste.

Fait prisonnier éphémèrement par les troupes américaines qui débarquent au Maroc en 1943, il décide de s'engager "pour sauver la France", comme il le dit si bien, pour la durée de la guerre, dans les Corps Francs puis dans la 2^e Division Blindée des Forces Françaises Libres du Général Leclerc.

INFLATION,

commerce extérieur et pouvoir d'achat



La guerre entre les États-Unis et l'Iran a provoqué une forte montée du prix du pétrole, qui a entraîné une augmentation générale des prix en France et ailleurs dans le monde, le pétrole étant utilisé à tous les stades de production et d'échange. Cela a des conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages, actifs et retraités. Ces effets économiques négatifs sur celui-ci se prolongeront au-delà de la durée de ce conflit.

Un économiste du début du XIX^e siècle, David Ricardo, a décrit les principes du commerce international : en résumé, chaque nation a intérêt à produire ce pour quoi elle a le plus d'avantages. Ainsi, explique-t-il, l'Angleterre élève des moutons et produit une laine de qualité : elle a intérêt à produire des draps et des textiles en laine. Le Portugal produit des vins réputés à prix peu élevé. Les deux pays ont intérêt l'un et l'autre à utiliser au mieux leurs ressources (travail et capital) en se spécialisant là où ils ont chacun un avantage, et à s'échanger leurs productions.

Notre pays a appliqué ce principe : il coûte moins cher d'acheter à l'extérieur une énergie bon marché (le pétrole et le charbon sud-africain et indonésien) que d'extraire du charbon en France. De même, le minerai de fer mauritanien est de meilleure qualité et d'un prix de revient plus compétitif que le minerai lorrain.

Cela a des effets sur notre pouvoir d'achat : acheter de quoi nous vêtir et nous chausser en Chine et au Bangladesh revient moins cher au ménage français qu'une production nationale du fait du coût de la main d'œuvre en France. Cela a donc élevé notre pouvoir d'achat. Nous pouvons voir les effets sur la production automobile dans notre pays : l'essentiel de la production sous marque française est réalisé à l'étranger (Maroc, Espagne, Slovaquie, Roumanie) où le coût de la main d'œuvre est moins élevé. L'achat de voitures électriques chinoises est plus avantageux (excellente qualité et technologie de pointe) pour le ménage français que celui de véhicules électriques français et européens trop chers.

Mais, cela a plusieurs effets : la fermeture des usines en France au début des années 2000, suite à l'enchérissement du coût de la main d'œuvre et à une réglementation sociale plus protectrice, a conforté un chômage élevé (plus de 8 % de la population active), ce qui n'est pas le cas chez nos voisins. Nous sommes devenus dépendants pour toute notre consommation d'énergie fossile. Il a été décidé que, pour protéger notre environnement, il serait interdit d'exploiter le gaz et le pétrole de schiste dont notre sous-sol est riche.

Les normes sanitaires en France pour l'alimentation sont devenues plus draconiennes que



celles imposées à l'étranger : le producteur français a plus de mal à vendre en France ses fraises ou ses tomates que le producteur espagnol ou marocain. Il se retrouve avec des invendus qu'il doit détruire car le marché national est saturé par les importations espagnoles

et marocaines. Le consommateur français achète sur le marché des produits étrangers aux normes sanitaires réduites mais à prix plus bas. Si son pouvoir d'achat est préservé, c'est au prix d'une santé moins protégée.

L'idée initiale de développer les échanges entre nations était de créer des interdépendances très fortes pour inciter les pays à maintenir la paix. Force est de constater que certains pays veulent profiter des avantages qu'ils se sont créés pour imposer leur loi aux autres : quasi-monopole sur les terres rares de la Chine (la France a fermé ses usines très polluantes il y a quelques années), pétrole (il suffit de bloquer un détroit pour créer la pénurie). Notre pouvoir d'achat est aujourd'hui détérioré par notre dépendance à des fournisseurs étrangers qui ne partagent pas nos idées de paix et de respect entre les nations et qui n'ont pas les mêmes soucis de rémunération, de protection sociale, de santé et d'environnement.

François-Xavier Lehmann

<https://www.facebook.com/groups/groupedesamisdelanr>



Les AMIS de l'ANR
Un groupe FACEBOOK
ouvert à toutes et à tous
Partagez vos publications
vers l'extérieur, échangez.
Plus de 20 « ANR »
ont rejoint ce groupe

